



FADEAR / Fédération associative
pour le développement
de l'emploi agricole et rural

104, rue Robespierre 93170 Bagnolet
Tél. 01 43 63 91 91 www.agriculturepaysanne.org

Réguler les conflits dans les organisations en posture de tiers *OU* ***comment gérer, résoudre et prévenir les conflits***

Dates de la Formation :

à Bagnolet (93) : les **jeudi 1er & vendredi 2 Février 2024** (2 jours)

de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00 en J1 puis de 9h30 à 17h30 en J2

Lieu : **locaux de la Confédération paysanne _ 104 rue robespierre 93170 Bagnolet**

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Organisme de Formation : **Fadear**

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Public Cible : tout_e_s salarié_e_s ou non salarié_e_s souhaitant développer/renforcer **ses capacités** pour analyser les situations de conflit au sein d'organisations, ainsi que **d'acquérir des moyens pratiques d'action** pour faire face à certaines situations concrètes en posture de tiers, par la **Régulation**; tout cela en faisant **le lien entre les attitudes personnelles et les choix de fonctionnement collectif inhérent à un groupe, à une organisation.**

Prérequis : Pas de pré-réquis nécessaires pour suivre cette formation introductive à la thématique.

Formatrice : **Annie le Fur**, Intervenante IFMAN (<https://www.ifman.fr/>)

Animation : Julien Melou animateur formateur à la FADEAR

Réguler les conflits dans les organisations en posture de tiers

Objectif général

Développer la compréhension des participant_e_s face aux mécanismes, personnels et collectifs, en jeu dans les situations de conflit liés à la vie associative.

La formation s'adresse aux membres de structures des réseaux FADEAR, Confédération paysanne, Solidarité Paysans et à toute autre membre des réseaux proches souhaitant intervenir dans les conflits au sein des organisations.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes de la violence, du conflit, de l'agressivité, pour pouvoir y faire face
- Prendre en compte les processus émotionnels pour désamorcer les situations d'agressivité, de tensions et de désaccords
- S'appuyer sur sa posture de tiers pour accompagner une organisation à transformer les conflits qui l'impliquent

Cette formation de base s'appuie sur trois approches complémentaires.

Elle propose des **repères théoriques** pour analyser les situations de conflit.

Elle offre des **moyens pratiques d'action** pour faire face à certaines situations concrètes. Elle fait **le lien entre les attitudes personnelles et les choix de fonctionnement collectif**.

Contenus (14h présentiel) *suivant les attentes du groupe des stagiaires*

- Accueil et démarrage (1h)
- **Concepts et mécanismes** (1h)
 - Le conflit et la régulation non-violente des conflits
 - L'agressivité
 - La violence
- **Prendre en compte les phénomènes émotionnels** (2h)
 - Les 6 familles d'émotion, les degrés d'intensité, leur fonctionnement
 - Le fonctionnement du cerveau émotionnel
 - L'intelligence émotionnelle et l'empathie
- **Les bases de la régulation des conflits** (3h)
 - La communication
 - Les faits, les opinions, les émotions, les jugements
 - L'accueil et l'expression de l'émotion et des besoins
 - L'écoute empathique pour désamorcer les tensions
 - **Le cadre, les règles**
 - Fonction de la loi, de la règle, du contrat
 - Les règles négociables ou non, les statuts, les rôles et fonctions

- **Intervenir comme tiers dans un conflit** (6h)
 - Les différents types de tiers (médiateur, arbitre, avocat...)
 - Posture d'accueil et de tiercité en médiation :
 - O poser et tenir un cadre sécurisant et contenant
 - O faire circuler la parole, faciliter l'expression et l'écoute réciproque
 - O engager un mode de communication qui cherche à clarifier les objets de désaccords, repérer des ouvertures et des issues satisfaisantes pour chacun, tout en restant dans une posture de tiers
 - O clore la séance

- **Régulations et bilan**, évaluations sur la formation réalisée (1h)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Démarche pédagogique

Notre pédagogie invite à l'implication des participants. La formation associe étroitement la réflexion théorique à l'étude de situations concrètes issues du vécu professionnel du groupe. Celles-ci peuvent être explorées sous la forme de d'exercices, de mise en situation, de travaux individuels ou de sous-groupes, mobilisant le verbal et le non-verbal, et dans lesquels chacun s'engage selon sa propre mesure. Les apports conceptuels – donnés sous forme d'exposés ou à travers des exercices actifs – s'appuient sur les exemples apportés par le groupe et viennent au fur et à mesure répondre aux questions et faciliter la transposition didactique.

De plus, l'articulation de la formation en plusieurs sessions, c'est-à-dire l'alternance terrain/formation permet d'ajuster le contenu de la formation au plus près des besoins des participants. En effet, après chaque intersession, un « état des lieux » est réalisé pour évaluer ce qui a pu être mis en pratique, les éventuelles difficultés rencontrées, et les nouveaux besoins ou questions ayant émergé.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont variés et vivants, le formateur les adapte en fonction de la dynamique de groupe et des contenus abordés :

- Les apports théoriques et parfois méthodologiques
- L'expérimentation pratique : sur la base d'exercices, elle permet de travailler à partir du vécu des participants, de prendre conscience des interactions et de s'entraîner à de nouvelles attitudes.
- Les mises en situation : une place importante leur est donnée car elles permettent d'étudier des situations concrètes présentées par les participants.
- Le partage d'expérience : l'écoute et l'échange entre les participants contribuent à la dynamique de la formation.

Supports pédagogiques

- Des fiches pédagogiques distribuées en cours de session ou remises en fin de stage permettent aux participants de garder une trace des repères travaillés.
- Des études de cas concrets permettent de travailler des situations passées et d'imaginer des propositions grâce aux apports du groupe et du formateur.

Cadre de fonctionnement

Le respect, la confidentialité et la libre implication sont proposés comme règles de fonctionnement.

Intervenant

Au-delà de sa propre expérience professionnelle, l'intervenant est validé formateur par les IFMAN suite à sa participation à une formation de formateur à la régulation non-violente des conflits.

Suivi et modalités d'Évaluation

Le travail d'évaluation proposé repose sur différents niveaux d'évaluation :

-

Des temps d'évaluation-régulation

Au travers des temps quotidiens de régulation une place importante est donnée à l'échange au sein du groupe, pour permettre à chacun de bien se situer dans le processus de formation. C'est l'occasion pour chacun et pour le groupe d'exprimer des demandes ou des gênes afin que le formateur puisse éventuellement proposer des ajustements.

Ce temps permet à chacun, par l'apport de son bilan individuel, de participer également à l'élaboration d'un bilan collectif.

-

Un temps d'évaluation individuelle

Ce temps de formation propose de découvrir une démarche qui permet à chacun de valoriser son propre potentiel, plutôt que d'apprendre une méthode type.

Si une grille d'analyse peut être commune à un groupe, chaque personne possède sa propre façon d'être en relation et notamment en situation de conflit.

Chacun choisit d'évoluer dans ce qu'il trouve possible et utile pour lui-même.

Ainsi l'évaluation est avant tout individuelle, selon le vécu de chacun dans ce temps de formation. Une fiche évaluation des compétences est travaillée sur la base d'une auto-évaluation afin que chacun puisse identifier individuellement sa progression.

Au terme de la formation l'évaluation formelle par stagiaire afin d'avoir une trace écrite, portera sur deux aspects distincts :

- l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,
- l'évaluation des compétences travaillées par les participants.

**Bulletin d'inscription à nous renvoyer par mail – formations@fadear.org
Formation *Réguler les conflits* (Formation n°A2)**

Détails sur les modalités de la formation et de son organisation

Tarifification de la formation

Cette formation bénéficiera d'un financement du fonds de formation VIVEA 2024 pour les non salarié_e_s agricoles.

- Coût de la formation pour les **non salarié_e_s actifs** ressortissant_e_s au fonds VIVEA, un coût pédagogique par stagiaire sera demandé par la FADEAR via un accord de financement

individuel (à partir de de votre plafond annuel de prise en charge) qui vous sera demandé lors de la formation et dont le montant est de **420 €/2 jours/stagiaire** (soit 30 €/heure)



Pour rappel : en 2024, vous bénéficier en tant que ressortissant_e_s du fonds VIVEA d'une enveloppe de droit annuel à la formation individuelle/collective de 3 000 euros.

En parallèle, prise en charge intégrale des frais pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (déplacement, repas, hébergement, indemnité de remplacement) et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA par la FADEAR.



Formation qui pourra bénéficier d'une prise en charge de financement du fonds VIVEA 2024 pour les non salarié-e-s agricoles.



Coût formation pour les salarié e s :



500 € pour les 2 jours (14 heures) suivies (soit 35,7 €/h/stagiaire) à l'ordre de la Fadear. à l'ordre de la Fadear, ci-dessus pour les ressortissant_e_s au fonds OCAPIAT, dans la limite des places disponibles en s'inscrivant à la formation via le formulaire ci-dessous.

Possibilité pour les ressortissant_e_s du fonds Ocapiat de bénéficier d'une prise en charge partielle des frais pédagogiques à hauteur de 50 % du coût formation par stagiaire, dans la limite du plafond de prise en charge du fonds (dispositif Boost Compétences).

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.

- Le repas du midi organisé dans les locaux de la FADEAR sont compris dans le coût de la formation pour les salarié e s.

*** Pour toutes autres situations si vous êtes intéressé_e_s par la formation, nous consulter avant la formation pour trouver une solution.**

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 2 jours (14 heures) (horaires précis à confirmer !)

Début 1^{eres} journées vers 10h (arrivée souhaitée avant 9h45 ou la veille sur place)

Fin 2^{èmes} journées vers 16h30-17h00.

Contact inscription : julien Melou, animateur FADEAR / formations@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation Réguler les conflits dans les organisations en posture de tiers (Formation n°A2) à Bagnolet

Les jeudi 1er & vendredi 2 Février 2024

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

* Données collectées

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

PLAN détaillé du lieu de formation

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	192 RÉPUBLIQUE → ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

ICI OÙ?

